

# PROGRAMME 2025

# TABLE DES MATIÈRES

	<b>1- UNE VILLE QUI ACCUEILLE</b>	<b>2</b>
	<b>2- UNE VILLE QUI INSPIRE</b>	<b>7</b>
	<b>3- UNE VILLE QUI RESPIRE</b>	<b>11</b>
	<b>4- UNE VILLE QUI VIT</b>	<b>14</b>



# TERREBONNE :

UNE VILLE  
QUI ACCUEILLE,  
QUI INSPIRE,  
QUI RESPIRE,  
ET QUI VIT

4 GRANDES VALEURS / 16 ORIENTATIONS / 66 ENGAGEMENTS

# 1. UNE VILLE QUI ACCUEILLE

## 1.1 Par la construction de logements pour tous

- 1.1.1 La création de logements sociaux, communautaires et abordables pour agir face à la crise du logement et répondre aux besoins des familles, des aînés et des citoyennes et citoyens ayant des besoins spéciaux
- 1.1.2 L'adoption de règles urbanistiques favorisant la mixité urbaine, ainsi qu'un processus de densification douce mieux adapté aux quartiers déjà urbanisés, et une concentration intelligente des édifices en hauteur dans les zones appropriées s'inscrivant dans une vision de développement de grands axes de transports collectifs, une offre commerciale et des pôles d'emplois accessibles à proximité
- 1.1.3 Un programme d'accès à la propriété pour ceux qui deviennent propriétaires pour la première fois en s'établissant à Terrebonne et un encadrement qui favorise la construction de propriétés et de logements abordables, ainsi que la création de logements intergénérationnels dans les zones de densification, en tenant compte de la capacité des infrastructures municipales
- 1.1.4 Un traitement plus efficace des demandes pour l'analyse des projets et l'émission des permis de construction dans les secteurs prioritaires de développement où les infrastructures municipales le permettent





# UNE VILLE QUI ACCUEILLE



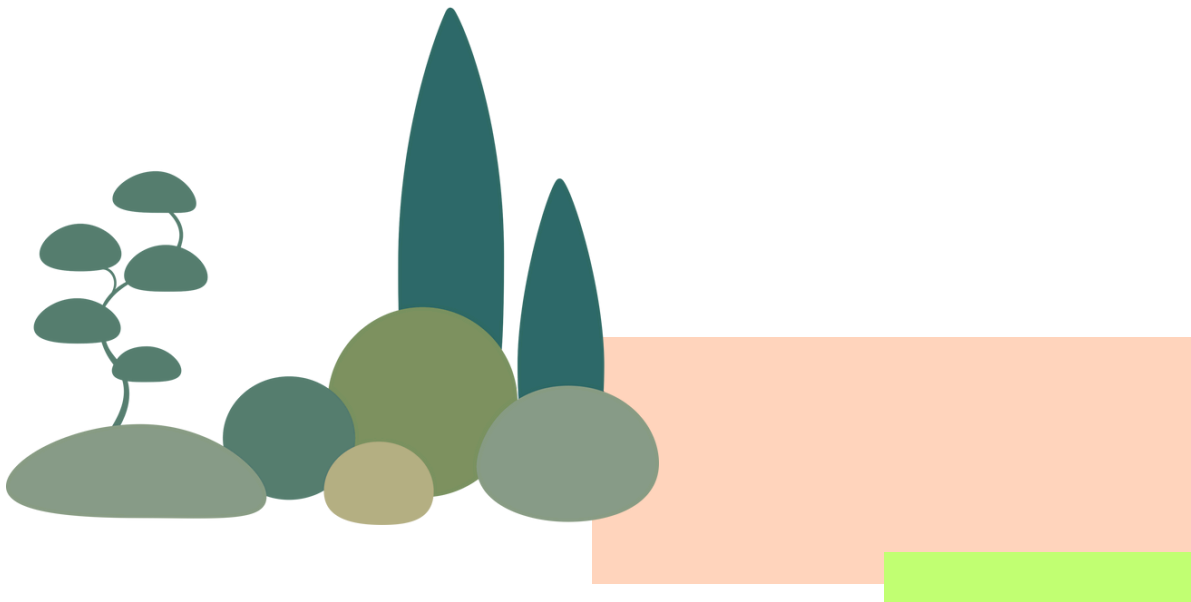
## 1.2 Par des services, des équipements et des aménagements adaptés à tous les âges, les conditions sociales et les communautés

- \* 1.2.1 L'application du principe d'accessibilité universelle lors du réaménagement des espaces publics municipaux et une meilleure compatibilité des services en ligne avec les fonctionnalités d'accessibilité pour personnes handicapées
- \* 1.2.2 La rénovation et la mise aux normes progressive des terrains de jeux et des petites et grandes installations de loisirs et de sports, en considérant les besoins évolutifs des associations et en concertation avec elles, ainsi que l'aménagement de parcs dans les nouveaux secteurs résidentiels pour répondre aux besoins des enfants, adolescents, familles et aînés-es
- \* 1.2.3 Le développement de services et d'aménagements modernes qui prennent en compte les nouveaux phénomènes sociaux et environnementaux, dans une vision de ville plus inclusive et résiliente
- \* 1.2.4 La mise en place, avec nos partenaires, d'activités d'accueil et d'intégration des citoyens et travailleurs internationaux qui choisissent Terrebonne

# UNE VILLE QUI ACCUEILLE

## 1.3 Par un paysage et un environnement harmonieux, sécuritaire et attractif

- 1.3.1 De nouvelles exigences quant à l'architecture des nouveaux bâtiments et aux aménagements paysagers intégrées lors de la refonte des règles d'urbanisme
- 1.3.2 De nouvelles initiatives pour atténuer la vitesse et le bruit des véhicules ainsi qu'améliorer la sécurité aux abords des écoles, des parcs et des arrêts d'autobus, incluant l'ajout de « rues ludiques » et « rue-école », de traverses piétonnes colorées, des mesures d'atténuation de vitesse appropriées, et d'abris bus éclairés
- 1.3.3 Des chaussées en bon état et bien entretenues, assurant des déplacements fluides, ainsi qu'une signalisation claire favorisant le partage de la route avec l'objectif de « Vision Zéro », soit zéro collision grave de piétons et cyclistes
- 1.3.4 Un décor urbain soigné, notamment par l'ajout de plates-bandes fleuries aux entrées des quartiers et la plantation d'arbres dans les emprises aux abords des autoroute en collaboration avec les instances concernées, ainsi que la participation d'artistes-muralistes et un meilleur accompagnement aux commerçants souhaitant rénover leur façade



# UNE VILLE QUI ACCUEILLE

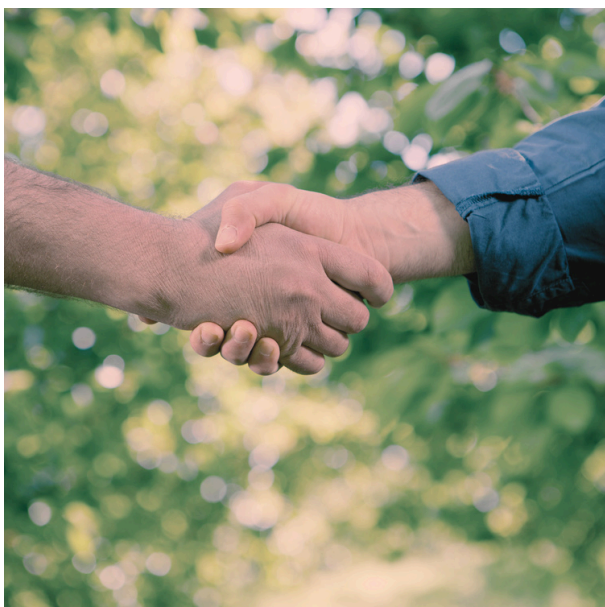


## 1.4 Par des mesures favorables aux investissements, à l'emploi et à l'économie locale



\* 1.4.1 L'aménagement de l'espace économique et écologique Tera8, un éco-parc industriel novateur qui accueillera plusieurs dizaines d'entreprises et stimulera la croissance de notre économie

\* 1.4.2 Le maintien d'une fiscalité favorable aux petits commerces, et l'encouragement de l'achat local et de l'économie sociale



\* 1.4.3 Des efforts concertés avec nos partenaires pour faire la promotion et le recrutement des emplois disponibles dans nos entreprises, afin de faire face aux besoins locaux en main-d'œuvre

\* 1.4.4 Le soutien au rayonnement de l'agriculture locale ainsi que de nos entreprises productrices et transformatrices, notamment en facilitant l'établissement de kiosques à la ferme, et le jumelage avec des commerçants et restaurateurs afin de stimuler l'achat de produits locaux



## 2- UNE VILLE QUI INSPIRE

### 2.1 Par une vie démocratique intense et une administration transparente et disponible

- 2.1.1 Des points de services municipaux bonifiés dans les quatre grands secteurs de la Ville, afin de permettre aux citoyennes et citoyens d'échanger avec les ressources municipales, sur rendez-vous et à proximité de chez eux, pour obtenir des réponses rapides et complètes à leurs questions, et pouvoir obtenir de l'aide pour déposer les documents accompagnant leurs demandes
- 2.1.2 Un conseil municipal à l'écoute, proactif, ouvert aux suggestions et à la discussion, et qui favorise la participation citoyenne, notamment par le maintien d'au moins une activité annuelle du conseiller municipal dans chaque quartier afin de rencontrer les citoyens et répondre à leurs questions. Mise en place d'ateliers d'éducation à la vie municipale et de simulations d'un conseil municipal jeunesse en partenariat avec, notamment, les écoles secondaires et le cégep de Terrebonne
- 2.1.3 La mise en œuvre d'une politique de consultation citoyenne, en poursuivant les efforts d'échanges au moyen de rencontres d'information et de consultations publiques sur les projets de quartier et les grands projets urbains, et en rendant l'information claire et disponible par tous les moyens : site web, lettre, avis public, message texte, appel téléphonique, etc.
- 2.1.4 Un ajustement des taxes qui tient compte de l'IPC, afin de maintenir une fiscalité équitable, juste, raisonnable et qui considère le coût environnemental de certaines actions



# UNE VILLE QUI INSPIRE

## 2.2 Par une vie démocratique intense et une administration transparente et disponible

- 2.2.1 Une gestion humaine et sensible aux problèmes de l'itinérance et des populations vulnérables ou marginalisées, en ayant recours à la collaboration du CISSSL notamment dans les situations impliquant des enjeux de santé mentale
- 2.2.2 Une collaboration étroite avec les institutions primaires et secondaires, collégiales et universitaires pour développer des projets destinés à la vie étudiante et à la réussite éducative
- 2.2.3 Des services policiers axés sur une approche communautaire et de proximité, en entretenant une collaboration étroite avec tous nos partenaires communautaires et institutionnels de la santé et des services sociaux pour répondre aux défis collectifs grandissants
- 2.2.4 Un soutien aux initiatives de partage de biens ou de covoiturage, ainsi que le prêt d'équipements comme de petits outils, des instruments de musique ou l'accès à des semences végétales à partir des bibliothèques municipales



# UNE VILLE QUI INSPIRE



## 2.3 Par ses bâtiments et ses lieux historiques

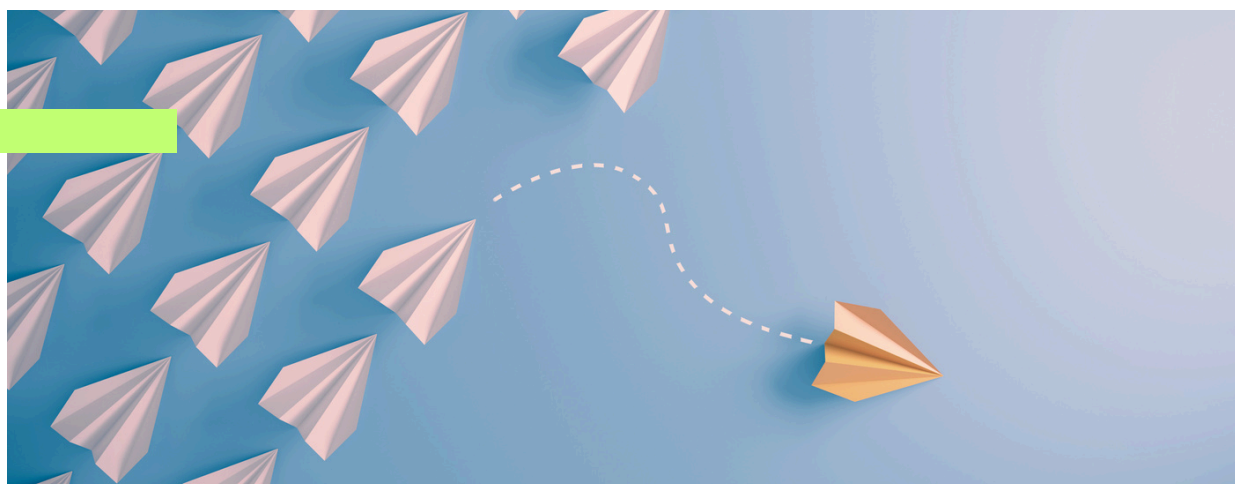
- 2.3.1 Des orientations claires au niveau de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine public, et des mesures d'aide à la protection, la conservation et la mise en valeur des immeubles patrimoniaux et lieux historiques inventoriés
- 2.3.2 La réalisation de projets porteurs de mise en valeur du quartier historique du Vieux-Terrebonne, notamment par l'aménagement d'une place publique permanente et le réaménagement des rues et trottoirs suivant l'enfouissement des fils, ainsi que l'embellissement du site patrimonial de l'Île-des-Moulins
- 2.3.3 L'appui aux projets de sensibilisation, d'information et de diffusion de l'histoire de Terrebonne
- 2.3.4 L'aménagement de places et lieux culturels en lien avec notre histoire

# UNE VILLE QUI INSPIRE



## 2.4 Par un leadership et un rayonnement régional, national et international

- 2.4.1 L'accentuation des projets de mutualisation avec nos villes voisines afin d'améliorer les services municipaux offerts, tout en respectant la capacité de payer des citoyennes et citoyens, et davantage de projets communs avec la MRC Les Moulins et les villes et partenaires de la couronne nord et de la région Lanaudière par des ententes qui reflètent le statut de Terrebonne en tant que leader régional
- 2.4.2 L'implication au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et des institutions métropolitaines dans une perspective de collaboration et d'efforts partagés, notamment en lien avec le développement du transport collectif dont la gestion relève de l'Autorité régionale de transport métropolitain et d'EXO, la réalisation de la Trame verte et bleue par l'acquisition et la protection de milieux naturels, et une meilleure gestion des matières résiduelles afin de limiter l'enfouissement
- 2.4.3 Une présence efficace au sein des missions et événements nationaux et internationaux susceptibles de retombées positives pour Terrebonne, ainsi que la poursuite des ententes internationales établies et l'organisation d'échanges culturels et économiques avec les villes de la francophonie
- 2.4.4 La candidature de la Ville de Terrebonne pour accueillir les Jeux d'été du Québec en 2029, ainsi que la mise en place d'un comité organisateur dès 2025 et la planification des alliances nécessaires avec les villes voisines afin d'offrir les meilleures installations sportives et d'hébergement aux jeunes athlètes, leurs entraîneurs et les bénévoles qui participeront à cet événement sportif majeur





## 3- UNE VILLE QUI RESPIRE

### 3.1 Par la protection et la mise en valeur de nos boisés, de nos rives et de nos milieux humides

- 3.1.1 La protection et la mise en valeur de grands terrains boisés et offrant un bon potentiel de renaturalisation (30% du territoire)
- 3.1.2 La demande de rétrocession à la Ville des terres de la Défense nationale (au nord de l'autoroute 640 dans l'ouest) à des fins de préservation et pour l'établissement d'écoles à l'extrémité du rang Saint-François après la décontamination de ces terrains par le gouvernement fédéral
- 3.1.3 Une meilleure accessibilité aux berges de la rivière des Mille-Îles et de la rivière des Prairies
- 3.1.4 L'application rigoureuse de la réglementation existante sur la protection des boisés, des rives et des terres humides

# UNE VILLE QUI RESPIRE

## 3.2 Par la plantation, le verdissement et l'entretien de nos parcs

- \* 3.2.1 Une meilleure protection de nos arbres par l'adoption d'un objectif « zéro perte nette » pour la canopée, soit un encadrement plus sévère pour la protection des massifs d'arbres et obligeant la compensation des arbres coupés par de la replantation sur le territoire de Terrebonne
- \* 3.2.2 La création d'îlots de fraîcheur et d'espaces de vie favorisant la biodiversité, ainsi que la densification de la canopée dans nos parcs et espaces verts, et l'accompagnement des citoyennes et citoyens pour leur compensation carbone volontaire et la plantation d'arbres
- \* 3.2.3 Une nouvelle mesure d'écofiscalité sur les surfaces imperméables et un programme compensatoire afin d'encourager les entreprises à lutter contre les îlots de chaleur par la déminéralisation et le verdissement de grands stationnements commerciaux et industriels
- \* 3.2.4 La déminéralisation de terre-plein pavés sur des artères et des rues collectrices, incluant l'aménagement de fosses de plantation servant à la rétention des eaux pluviales
- \* 3.2.5 La poursuite des efforts d'amélioration de la canopée par des projets de foresterie urbaine, le verdissement de stationnements municipaux et d'emprises de rue dans les quartiers résidentiels

## 3.3 Par une préoccupation écologique inscrite dans toutes les actions municipales

- \* 3.3.1 La consolidation du Bureau de l'environnement et de la transition écologique de la Ville, la poursuite du projet d'électrification de la flotte de véhicules municipaux, et la poursuite du déploiement et la bonification de la desserte d'écocentres en collaboration avec nos partenaires
- \* 3.3.2 La finalisation du déploiement de la collecte des matières organiques dans les multilogments et l'implantation progressive du compost dans les institutions, commerces et industries (ICI) en assurant un accompagnement personnalisé pour réaliser la transition
- \* 3.3.3 Un objectif ambitieux pour la décarbonation des bâtiments municipaux d'ici 2030, et une interdiction d'installer des foyers au bois dans toute nouvelle construction ou agrandissement résidentiel
- \* 3.3.4 Une grille universelle d'analyse de tous les projets municipaux en fonction de leur impact environnemental



# UNE VILLE QUI RESPIRE



## 3.4 Par des aménagements favorables au transport actif et collectif

- 3.4.1 Une constante collaboration avec le transporteur exo pour l'amélioration de la desserte en transport collectif et la poursuite des représentations auprès du gouvernement afin de planifier un lien de transport structurant compensant la perte d'efficacité du train de l'est
- 3.4.2 Une consultation sur la possibilité d'offrir l'accès au transport collectif local gratuitement pour les étudiants, dans l'éventualité d'un développement de l'offre d'études collégiales et dans le cadre du projet de Quartier universitaire
- 3.4.3 La poursuite des efforts pour stimuler l'offre en matière de mobilité durable en collaboration avec nos partenaires (incluant Communauto, Bixi, exo à la demande) et une attention portée à la mobilité durable et au transport actif dans la planification des projets de développement, notamment en prévoyant l'aménagement de supports à vélos, haltes cyclistes et stationnements sécurisés pour vélos, ainsi que l'ajout d'équipements aux intersections et de mobilier urbain adaptés pour les personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap
- 3.4.4 Un réseau cyclable mieux connecté entre les différents quartiers et le parachèvement de voies cyclables notamment sur la Côte de Terrebonne

# 4- UNE VILLE QUI VIT



## 4.1 Par le soutien à la vie associative et l'engagement de ses citoyennes et citoyens

- 4.1.1 La planification d'un pôle communautaire favorisant les échanges entre organismes et l'accès à des services municipaux et communautaires dans un même endroit
- 4.1.2 Une plus grande concertation entre les services municipaux et les associations, et de l'aide aux organismes à but non lucratif (OBNL) pour favoriser les initiatives locales, selon des critères de pertinence, d'efficacité et d'impact dans le milieu
- 4.1.3 Un support aux initiatives citoyennes méritoires et favorisant la vie de quartier
- 4.1.4 Du soutien à la création d'un incubateur culturel et à la professionnalisation des artistes locaux



## 4.2 Par une organisation compétente et un personnel municipal dévoué et reconnu

- 4.2.1 Des pratiques de gestion moderne, axées sur la confiance, l'agilité, l'efficacité et l'optimisation des ressources
- 4.2.2 Des gains de productivité et de l'innovation continue pour améliorer la qualité des services aux citoyens en modernisant nos systèmes et en ayant recours aux nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle de manière éthique et responsable
- 4.2.3 Des relations de travail harmonieuses basées sur le respect mutuel et la reconnaissance
- 4.2.4 Des programmes de formation et de développement pour les employés-es, incluant des opportunités de stages pour favoriser le recrutement



## UNE VILLE QUI VIT

### 4.3 Par des loisirs, des activités culturelles et des événements rassembleurs

- 4.3.1 De l'innovation et un ajustement constant aux nouveaux besoins et tendances, incluant la planification de patinoires couvertes réfrigérées (polydôme), de parcs canins dans les différents secteurs, et une multiplication des terrains dédiés pour répondre à la popularité grandissante du pickleball
- 4.3.2 Le redéveloppement des bibliothèques pour en faire de véritables « troisième lieu », incluant une offre de services sur le site patrimonial de La Bergeronne dans l'ouest de Terrebonne, une programmation animée à la scène du parc Philippe-Villeneuve en collaboration avec la bibliothèque de La Plaine, et la planification d'une bibliothèque et d'un centre aquatique à Lachenaie en vue du projet de Quartier universitaire
- 4.3.3 Une révision de l'offre d'activités du service des loisirs dédiées aux enfants d'âge primaire afin d'offrir davantage de choix aux quatre coins de la ville
- 4.3.4 L'avènement d'un festival signature propre à Terrebonne, en concertation avec la population et des partenaires, afin de créer des événements rassembleurs
- 4.3.5 Le maintien du zonage actuel du Golf Le Boisé afin de préserver cet espace vert et sa vocation récréotouristique



# UNE VILLE QUI VIT

## 4.4 Par des infrastructures municipales de qualité

- 4.4.1 Des investissements assurant la grande qualité de l'eau potable, l'analyse de mesures d'écofiscalité, ainsi que des projets de sensibilisation et d'encadrement pour une gestion économe de l'eau par les entreprises et les ménages
- 4.4.2 Un vaste chantier de réfection des ouvrages de gestion des eaux usées et de pluie pour assurer la capacité et la résilience de nos réseaux, incluant notamment l'aménagement de nouveaux bassins de rétention des eaux de pluie, l'augmentation de la capacité de pompage ou la division des réseaux, afin de limiter les surverses à la rivière, s'adapter face aux changements climatiques, assurer la protection de l'environnement et des propriétés, et permettre l'absorption des nouvelles unités de logement
- 4.4.3 Une collaboration plus soutenue avec le Centre d'expertises et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et avec les centres universitaires de recherche en génie urbain, pour des interventions innovantes et orientées sur la saine gestion des infrastructures municipales
- 4.4.4 La planification des travaux de revitalisation du boulevard des Seigneurs et du parachèvement des grands axes de circulation d'Urbanova (Pierre-Dansereau et Gabrielle-Roy) et le maintien de la collaboration avec le MTQ pour assurer la réalisation des grands chantiers d'infrastructures nécessaires (échangeur d'Urbanova, voie de desserte 640-Angora, voie réservée A25 et mur anti-bruit, autoroute 19, synchronisation des feux Moody-Gascon-Laurier, réaménagement du secteur 40-640, etc.)